

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 11 février deux mille vingt et un, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Tour d'Harfleur de Caudebec-en-Caux à Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation

05 février 2021

Date d'affichage

16 février 2021

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 29

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Eric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAMÉ, Mme Chantal DUTOT, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, M. Sylvain HEMARD, Mme Aurore LAINE, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPÊME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT.

Procurations :

Mme Emilie DUTOT à Mme Chantal DUTOT, M. Luc HITTLER à M. Bastien CORITON, M. Jacques TERRIAL à Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Marie-Laure THIEBAUT à Mme Mireille BAUDRY, M. Alexandre VOIMENT à Mme Hélène AUBRY.

M. Christophe GIRARD a été désigné secrétaire de séance.

DL2021-013	<b>Motion appelant le Gouvernement à abandonner le projet de démantèlement d'EDF dénommé projet « HERCULE »</b>
------------	---

Vu l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que :

- Électricité de France –EDF est l'entreprise qui a permis de construire l'indépendance énergétique de la France, fleuron national aux services des usagers, des particuliers aux industriels,
- L'Etat mène depuis plus de deux ans, sur demande de la Commission Européenne, des négociations autour d'un projet dénommé « HERCULE » visant à scinder l'entreprise,
- Le projet, aux multiples objectifs, enjeux et finalités, vise à sectoriser EDF, en EDF Bleu et EDF vert,
- EDF en sa qualité de service public s'est toujours adaptée pour produire, transporter et distribuer l'énergie électrique, dans le respect d'une péréquation tarifaire,
- EDF s'est adaptée pour tenir ses engagements pour une transition écologique responsable pour la planète, dans les mobilités et l'innovation,
- Aujourd'hui, EDF dispose d'une faible marge financière pour investir, eu égard à la charge du remboursement de la dette liée au parc nucléaire. Toutefois, l'entreprise EDF a développé une composante sociale forte pour ses agents. Il est utile de conserver cette politique sociale au sein de l'entreprise,
- Le risque de séparer EDF en deux entités distinctes, l'une EDF Bleu, avec les productions énergétiques nucléaires, hydrauliques et l'entité transport RTE, l'autre EDF vert, avec les énergies renouvelables (éolien, solaire...) et l'entité de distribution ENEDIS, est de privatiser à terme l'un des secteurs, et de ne plus maîtriser ni la production, ni la continuité du service,
- La péréquation financière sera déstabilisée, avec de fortes pressions pour le consommateur. La frénésie libérale de l'Union européenne risque de fracturer la France et son attachement à la valeur de son entreprise phare,
-

- Le risque demeure dans la perte de confiance de gestion de cette entreprise, perte de la maîtrise de l'énergie sur le territoire français, perte des acquis pour les salariés,
- Ce projet « HERCULE » permettra d'ouvrir la concurrence, laissera l'infiltration des trusts étrangers, favorisera l'augmentation des factures énergétiques, des services assimilés en fonction des lieux de résidence,
- L'ARENH (accès régulé à l'électricité nucléaire historique), qui permettait à tous les fournisseurs d'électricité de se fournir auprès d'EDF sous certaines conditions fixées par les pouvoirs publics. Actuellement EDF est dans l'obligation de vendre 100 TéraWatt/heure à 42 € le MW à ses concurrents bien en dessous du prix du marché !! ce qui fait perdre à EDF 1 milliard chaque année et qui contribue à sa difficulté financière.
- Que la régulation des prix de l'électricité sera abandonnée, au profit de prix fixés en bourse,

Considérant que dans le contexte économique actuel, il est dangereux pour les élus locaux, de permettre la libéralisation des marchés de l'énergie électrique,

Considérant qu'EDF, qui a relevé les défis énergétiques dans le passé, est dans sa configuration actuelle en capacité d'innover, et de mettre en œuvre de nouvelles stratégies pour accompagner la transition écologique,

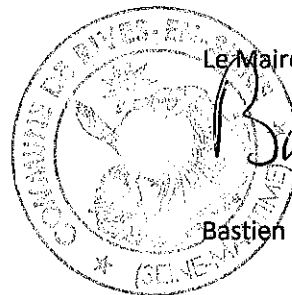
Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de déposer une motion :

- appelant le gouvernement à réviser le projet « HERCULE », défendre auprès de la Commission européenne, son entreprise, fleuron industriel et préserver ELECTRICITE DE France du démantèlement envisagé,
- demandant la suppression des contraintes de l'AREHN et la régulation des tarifs, afin qu'ELECTRICITE DE FRANCE retrouve des marges de manœuvre financière pour investir pour la transition écologique et, sécuriser ses infrastructures hydrauliques, afin d'éviter de les brader à la concurrence,
- souhaitant protéger les consommateurs d'énergie électrique des augmentations tarifaires prévisibles non contrôlées.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bastien CORITON